


Les périmètres d'urbanisation de la ville de Thetford Mines

323

DB26.3.1

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus

6211-24-077



- | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|---|---|
| Limites municipales | Limite de la zone agricole | Aire d'affectation forestière | Îlot avec morcellement (Type 1) |
| Limite des périmètres d'urbanisation | Affectation agricole dynamique | Aire d'affectation minière hors des périmètres d'urbanisation | Îlot sans morcellement et vacant (Type 2) |
| Territoire occupé | Affectation agricole | Aire d'affectation récréo-minière | Équipement régional |
| Zone d'aménagement de réserve | Affectation agroforestière de type 1 | Aire d'affectation de villégiature | Pente forte |
| Zone d'aménagement prioritaire | Affectation agroforestière de type 2 | Aire d'affectation industrielle | Plaine inondable |
| | Affectation agroforestière de type 3 | Aire d'affectation minière dans le territoire occupé | |

Les affectations agroforestières de type 1 représentent les secteurs où il est possible d'implanter une résidence sur une unité foncière de 20 hectares et plus.
 Les affectations agroforestières de type 2 représentent les secteurs où il est possible d'implanter une résidence sur une unité foncière de 10 hectares et plus.
 Les affectations agroforestières de type 3 représentent les secteurs où il est possible d'implanter une résidence sur une unité foncière de 5 hectares et plus.

Cette carte en annexe (Annexe B) fait partie intégrante du règlement numéro 150, lequel utilise ladite carte pour remplacer la carte des périmètres d'urbanisation de l'agglomération urbaine de recensement du règlement numéro 75.

Adopté et authentifié le 13 février 2014

Préfet _____

Marie-Eve Mercier, Directrice générale et secrétaire-trésorière

Ce produit comporte de l'information géographique de base provenant du gouvernement du Québec

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés

